5I INVEST

Société d'investissement à capital variable Siège social 29, avenue de Messine 75008 Paris 853 988 137 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé.

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ Approbation des comptes

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux administrateurs.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un résultat net de 493 367,92 € se décomposant comme suit :

	31/12/20	24
Revenus nets	66 622,40	€
Plus ou moins-values réalisées nettes	-157 581,50	€
Plus ou moins-values latentes nettes	584 327,02	€
Résultat net de l'exercice	493 367,92	€

Au 31/12/2024, les sommes distribuables de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Revenus nets	66 622,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	66 622,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	66 622,40

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

-157 581,50
0,00
-157 581,50
0,00
-157 581,50

Ainsi, nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	66 622,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	66 622,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	66 622,40
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	66 622,40
Total	66 622,40
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-157 581,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-157 581,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-157 581,50
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-157 581,50
Total	-157 581,50
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

B/ Situation des mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes

1. Situation des mandats des administrateurs

A la date du conseil, le Conseil d'administration de votre SICAV se compose comme suit :

Président : Monsieur Patrick VENOT

Directeur Général: Monsieur Remy ESCOFFIER

Administrateurs: Monsieur Patrick VENOT

Monsieur Rémy ESCOFFIER Monsieur Arnaud BESSE

Rothschild & Co Asset Management,

Monsieur Pierre BAUDARD

Aucun mandat n'arrive à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle.

2. Situation du mandat du Commissaire aux comptes

Le mandat du commissaire aux comptes de la SICAV, le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit, arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Aussi, il est proposé de ne pas renouveler ce mandat, et de nommer en remplacement le cabinet SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER – AUDIT & COMPTABILITE représenté par M. Stéphane DANKOWSKI en qualité de Commissaire aux comptes de la SICAV, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de Bourse du mois de décembre 2030.

C/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises (article L 225-37 du Code de Commerce)

1. Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le mode d'exercice de la Direction générale est la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Un courrier a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats.

Patrick VENOT

- Administrateur et Président du Conseil d'administration de la SICAV 5i Invest
- Administrateur et Président Directeur Général du Conseil d'administration de la SICAV 5M Invest
- Administrateur et Président Directeur Général du Conseil d'administration de la SICAV Turquoiz Invest
- Gérant de la SCI PEPLAD
- Représentant de Rothschild & Co Martin Maurel SA, gérante de la SCI 6 rue de la Bourse

Arnaud BESSE

- Administrateur de la SICAV Turquoiz Invest
- Administrateur de la SICAV GIP
- Administrateur de la SICAV 5i Invest
- Administrateur et Directeur Général de la SICAV Sibélia

Rémy ESCOFFIER

- Administrateur et Directeur Général de la SICAV 5i Invest
- Administrateur et Directeur Général Délégué de la SICAV 5m Invest
- Administrateur et Directeur Général Délégué de la SICAV Turquoiz Invest

Pierre BAUDARD

- Associé-Gérant et Directeur Général de Rothschild & Co Asset Management, Société en Commandite Simple
- Président Directeur Général et administrateur de la SICAV R-Co Target 2024 High Yield (jusqu'au 11 décembre 2024)
- Directeur Général Délégué et administrateur de la SICAV R-Co Thematic Target 2026 HY
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV Recloses Patrimoine Dynamic
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV R-Co
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV 5I Invest
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV Orléans Invest
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV Global Challenges Sicav
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV Alkésys
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV R-co 2
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV Turquoiz Invest
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management, administrateur de la SICAV R-Co Dynamic Tap
- Représentant de la succursale Italienne (Milan Branch) Rothschild & Co Asset Management

3. Conventions

3.1 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV 5i INVEST

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV 5i INVEST.

3.2 Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

La SICAV 5i INVEST n'a pas, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Date	Expiration
1	Convention de Délégation de Gestion Financière et Administrative	R&Co AM/5i Invest	15/05/2019	Durée indéterminée
2	Convention de mise à disposition des locaux	R&Co AM/5i Invest	15/05/2019	Durée indéterminée
3	Convention dépositaire	Cacéis Bank / 5i Invest	14/05/2019	Durée Indéterminée

^{4.} Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)

Néant.

5. Rémunérations des mandataires sociaux - Versement de jetons de présence aux administrateurs

Néant

II - VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

A/ Evolution du portefeuille

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative de l'action C EUR de capitalisation est passée de 109,82 € au 29 décembre 2023 à 124,72 € au 31 décembre 2024 – soit une hausse de 13,57 % – et le montant de l'actif net de 7 942 386,55 à 4 130 783,82 pendant la même période.

Le nombre d'actions passe quant à lui de 72 321,5006 à 33 121,5006.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de la SICAV.

Ci-après, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices :

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	16 221 100,88	14 462 457,53	10 374 086,45	7 942 386,55	4 130 783,82
Nombre de titres	153 770,9087	124 700,1233	107 821,9719	72 321,5006	33 121,5006
Valeur liquidative unitaire	105,49	115,98	96,21	109,82	124,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,03	12,49	1,07	-4,66	-4,75
Capitalisation unitaire sur revenu	0,54	0,58	0,10	0,93	2,01

B/ Rappel de la classification de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la SICAV

Objectif de gestion :

La SICAV a pour objectif de maximiser la performance, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, au moyen d'une gestion discrétionnaire, en investissant directement et/ou indirectement (via les OPC, dont les OPC cotés/ETF) sur les marchés mondiaux des produits d'actions et/ou de taux.

Indicateur de référence :

Aucun indicateur de performance n'a été retenu pour comparer la performance de la SICAV. La société de gestion estime qu'il n'existe pas d'indicateur de référence suffisamment pertinent de l'univers d'investissement de la SICAV et de la nature des risques inhérents aux stratégies revendiquées.

La SICAV est gérée activement et de manière discrétionnaire. La SICAV n'est pas gérée en référence à un indice.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel

Stratégies d'investissement :

1. Description des stratégies utilisées :

La SICAV est investie dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), dans des actions et OPC de produits d'actions ainsi que dans des produits de taux ou convertibles et OPC de produits de taux en fonction des opportunités de marché (gestion discrétionnaire). La SICAV peut investir jusqu'à 100% de son actif en OPC (dont les OPC cotés/ETF).

- <u>Allocation stratégique</u>: en vue de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV investit en fonction de l'évolution des marchés :
- ✓ Entre 10% et 100% de l'actif net en actions et produits assimilés aux actions (y compris via des OPC / ETF cotés), sur tous types de zones géographiques, toutes capitalisations (jusqu'à 50% maximum en petites capitalisations), marchés et secteurs d'activité :
- ✓ Entre 0% et 50% de l'actif net en produits de taux et produits assimilés (y compris via des OPC / ETF cotés, dont les OPC monétaires), de signature d'Etat ou privée, de qualité « Investment Grade » ou non, dont 25% maximum d'obligations convertibles ou d'OPC spécialisés en obligations convertibles. Les investissements en obligations spéculatives dites à « Haut Rendement » (« High Yield »), et/ou dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 50% de l'actif de la SICAV. La SICAV peut également investir jusqu'à 20% maximum de son actif net en obligations

- subordonnées, à l'exclusion des obligations contingentes convertibles. La fourchette cible de sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre -1 et 9 ;
- ✓ Entre 0% et 30% de l'actif net en OPCVM utilisant les différents types de gestion à rendement absolu (« Long/Short », « Arbitrage/Relative Value », « Global Macro », « Systématique », « Event Driven ») appliqués à toutes classes d'actifs financiers ;

L'allocation entre ces différentes classes d'actifs varie, dans les limites ci-dessus, en fonction des anticipations du gestionnaire quant au niveau de risque et de rentabilité, et des opportunités de marché.

La SICAV pourra être exposée aux pays hors OCDE (y compris émergents) jusqu'à 60% de son actif net, dont 50% maximum via les produits d'actions (y compris via des OPC / ETF cotés spécialisés) et 10% maximum via les produits de taux.

La SICAV pourra être exposée aux risques liés aux petites capitalisations, de façon directe et indirecte via les OPC ou des ETF sous-jacents spécialisés sur les petites capitalisations, jusqu'à 50% de l'actif net.

La SICAV peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (marché des futures et options, change à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, le gestionnaire couvre son portefeuille ou/et l'expose à des secteurs d'activités, des zones géographiques, des marchés de devises, de taux, des actions ou des indices.

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale du portefeuille au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et + 9.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

La SICAV pourra être exposée de façon directe aux obligations spéculatives dites à « Haut Rendement » (« High Yield ») et/ou dans des titres non notés, jusqu'à 50% de son actif net.

La SICAV pourra être exposée aux obligations convertibles, jusqu'à 25% de son actif net, de façon directe et indirecte via les OPC dont des ETF cotés sous-jacents spécialisés en obligations convertibles.

Existence d'un risque de change à hauteur de 100% maximum pour les actionnaires contre la devise de référence de la SICAV.

La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

La SICAV investit notamment dans des OPCVM ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « Long/Short » (« Acheteur/Vendeur »), auxquelles la Sicav pourra recourir entre 0 et 15% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « Long » (« Acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « Short » (« Vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.
- Les stratégies « Arbitrage/Relative value », auxquelles la Sicav pourra recourir entre 0 et 10% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « Global Macro », auxquelles la Sicav pourra recourir entre 0 et 10% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « Systématiques », auxquelles la Sicav pourra recourir entre 0 et 10% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « Situations Spéciales » / « Event-driven », auxquelles la Sicav pourra recourir entre 0 et 15% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

• Sélection des sous-jacents :

- o Pour la poche actions, le critère de sélection des titres est le suivant : Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
 - L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique et financier.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...);

- Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...).
- Pour la poche taux, les quatre sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :
- **a.** La sensibilité : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.
- b. L'exposition au risque de crédit : Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
 - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - o Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
 - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
 - o Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (bilan et hors-bilan),
 - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.
- c. Le positionnement sur la courbe des taux : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courte et très longue seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.
- **d.** Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés de taux.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

<u>Critères de sélection des OPC sous-jacents :</u>

Le portefeuille de la SICAV est géré de manière flexible, active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- La sélection des OPCVM, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPCVM de l'univers d'investissement :
 - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPCVM présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPCVM dans leur catégorie respective.

Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPCVM offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPCVM étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives.

Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/

2. Description des catégories d'actifs :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de la SICAV sont :

o Actions: investissement entre 10 et 100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, la SICAV investira dans des actions de toutes zones géographiques, tailles de capitalisation boursière (avec 50% maximum de petites capitalisations et 50% maximum d'actions des pays hors OCDE, y compris émergents), marchés et secteurs d'activité. La répartition sectorielle et géographique des actions n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

 <u>Titres de créance, instruments du marché monétaire</u> : investissement entre 0 et 50% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tels que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper) à taux fixe, variable ou révisable, des obligations indexées, des obligations convertibles (jusqu'à 25% maximum). La SICAV peut également investir en titres subordonnés dans la limite de 20% maximum de son actif net, à l'exclusion des obligations contingentes convertibles, ainsi qu'en obligations *callable* et *putable* dans la limite globale de 25% maximum de son actif net. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, les investissements en obligations spéculatives dites à « Haut Rendement » (« High Yield »), et/ou dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 50% de l'actif net de la SICAV. Les investissements en obligations cotées sur les marchés de pays hors OCDE (y compris émergents) peuvent également représenter jusqu'à 10% de l'actif net de la SICAV.

 <u>La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement</u> <u>de droit étranger</u>: investissement entre 0 et 100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM, dont les OPCVM cotés/ETF de droit français et/ou européen relevant de la directive européenne 2009/65/CE qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement :
- dans la limite de 30%, des parts ou actions d'autres OPC de droit français ou étranger de toutes classifications, dont les OPC cotés/ETF ou fonds d'investissement de droit étranger, et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Dans tous les cas et dans la limite des fourchettes de détention indiquées ci-dessus, la SICAV pourra investir en OPC gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

o Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Produits de taux	OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger
Fourchettes de détention	10 - 100 %	0 - 50 %	0 - 100 %
Investissement dans des petites capitalisations	0 - 50 %	Néant	0 - 50 %

Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE, y compris émergents (critère de la place de cotation)	0 - 50%	0 - 10 %	0 - 60 %
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

3. Utilisation des Instruments dérivés :

La SICAV peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action, de taux, de change et des indices. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et/ou à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier, le gérant peut intervenir sur le marché du change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices.

Il est précisé que la SICAV n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale du portefeuille au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et + 9.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la société de gestion pourra retenir de façon régulière le dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

4. Titres intégrant des dérivés

En vue de réaliser l'objectif de gestion, notamment dans le pilotage de l'exposition de la SICAV aux marchés actions, taux, devises ou indices, l'utilisation des titres intégrant des dérivés est limitée à 100% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions (jusqu'à 5% de l'actif net), (ii) EMTN/certificats structurés (jusqu'à 50% de l'actif net), (iii) warrants (jusqu'à 10% de l'actif net), (iv) obligations convertibles (jusqu'à 25% de l'actif net), obligations callable et putable (jusqu'à 25% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre –1 et + 9.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

5. Dépôts:

L'OPCVM pourra avoir recours jusqu'à 10% de son actif net à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités de l'OPCVM.

6. Emprunts d'espèces :

LA SICAV pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant

Informations relatives aux garanties financières de l'OPC :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un État ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité) ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra principalement des titres d'État de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPC à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- investies dans des OPC monétaires.

C/ Commentaires de gestion

L'année 2024 s'est ouverte dans la continuité de 2023, portée par la progression continue des marchés « actions ». En dépit d'un environnement contraignant sur les taux d'intérêt, la très belle résilience de l'économie américaine a bénéficié à la fois de la solidité de la consommation des ménages et des fortes dépenses gouvernementales. Cet environnement porteur s'est traduit par des publications de résultats d'entreprises de qualité supérieure à ce qui était anticipé par les marchés financiers, résultats eux-mêmes tirés à la hausse par les bénéfices des grands champions américains du numérique.

Dans sa globalité, l'économie mondiale a continué tout au long de l'année de bénéficier de la dynamique surprenante dégagée sur le sol américain. De fait, si la Réserve fédérale américaine (FED) n'en finissait pas de décaler la date de sa première baisse des taux directeurs en raison de la résilience de l'économie américaine, la Banque Centrale Européenne (BCE) a bien annoncé, le 6 juin dernier, une première baisse de 25 points de base de ses taux directeurs, mouvement largement anticipé par les marchés financiers. C'est la deuxième fois en près de cinquante ans que la BCE a pris l'initiative de baisser ses taux directeurs avant que le Comité de la Federal Reserve ne passe lui-même à l'action. Cette initiative pour la moins inhabituelle témoigne d'une certaine détermination à afficher de façon ferme que son combat contre l'inflation touche réellement à sa fin.

C'est ainsi le 18 septembre que la très attendue baisse des taux directeurs par la FED a enfin eu lieu. Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l'emploi et estimant qu'ils surpassent désormais les craintes d'une résurgence de l'inflation, la FED a réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision a marqué un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du *Higher for Longer*. Ce geste a inauguré un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.

Sur le plan politique, le cru 2024 s'est distingué exceptionnellement des années précédentes ! En début d'année, plus de la moitié de la population mondiale était attendue aux urnes, dans 76 pays différents. Aux Etats-Unis, cette année d'élection présidentielle a délivré son lot de rebondissements. Alors que Donald Trump a affronté un parti démocrate forcé de s'adapter au désistement de Joe Biden, Kamala Harris a émergé comme une candidate de poids. Elle n'aura cependant pas réussi à arrêter le Red Sweep, une victoire totale du camp républicain à la présidence, au Sénat et à la Chambre des représentants. Dans le sillage de ces résultats. le marché « actions » américain s'est envolé sur de nouveaux sommets, porté par les promesses de dérégulations et de baisses des impôts sur les sociétés. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continental les grands équilibres du Parlement Européen ne sont pas bousculés par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre, censuré quelques mois après, a entraîné la sous performance relative du CAC 40. Enfin. l'antipathie affichée de Donald Trump au commerce mondial a participé également à la déstabilisation des marchés « actions » français, comme celui des marchés « actions » européens ou asiatiques.

Enfin, les marchés « actions » chinois ont accueilli, fin septembre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui mets en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser, temporairement, un marché « actions » domestique amorphe.

Au 31 décembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI Monde, a progressé de 19%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 25% et témoin de l'exceptionnel parcours des « *Magnificient Seven* » de 48% et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative, adossé à une économie domestique solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a ramené la performance du CAC 40 à 1% alors même que l'Euro Stoxx 50 a affiché une hausse de 12%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du Luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 8%, notamment marqué par le MSCI China qui passe d'une performance de 4% à fin août à 19% à la fin de l'année, conséquence des mesures monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa progression avec une évolution des prix de 27% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour

la première catégorie, de 5% pour celle des entreprises et de 7% pour les entreprises à rendement.

Dans ce contexte, la politique d'investissement a continué consacré la part belle aux investissements Actions dans le portefeuille, combinant positions structurelles investies dans des sociétés offrant une croissance visible (valeurs technologiques américaines). Des investissements en produits structurés de type autocall avec barrière de protection sur le capital et le coupon ont été renouvelés tout au long de l'année. Des prises de profits ont été opérés en fin de période.

Performances:

Actions	Performance
C EUR	13,57 %

D/ Changements substantiels intervenus

• Au cours de l'exercice :

Néant.

E/ Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

- Entrées

RMM TRESORERIE 6M C	1,960,066 €
RMM COURT TERME IC2	921,088 €
RMM COURT TERME IC	471,079 €
BARC BK FLR 03-29	353,700 €

Sorties

RMM TRESORERIE 6M C	2,854,012€
R-CO VALOR P EUR	579,952 €
RMM COURT TERME IC2	543,426 €
RMM COURT TERME IC	471,169€

F/ Instruments financiers dérivés

La SICAV n'a pas recours :

^{*}Toutes les données sont en devises locales, total return, au 31/12/2024.

- à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension,
- aux instruments financiers dérivés,
- aux TRS.

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	
Prêts de titres :	0,0%
Emprunts de titres :	0,0%
Prises en pension :	0,0%
Mises en pensions :	0,0%

Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	
Change à terme :	0,0%
Future :	0,0%
Options :	0,0%
Swap:	0,0%

Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
0	NA

Garanties financières

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Technique de gestion efficace	
Dépôts à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
Dépots à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-

G/ Risque Global

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

H/ Règles d'investissements

Cette SICAV respectera les ratios réglementaires applicables aux OPCVM investissant plus de 10 % en OPCVM et FIA.

III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/.

B/ Frais d'intermédiation

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice

Conformément aux articles 319-18 et 321-22 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2024, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- Les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

Conditions de recours pour l'exercice 2024 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2024, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2024 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 42,4% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 57,6% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2024, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/.

C/ Politique ESG et Transition énergétique

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La SICAV respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/

D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la Sicav

1. Politique de vote

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligataires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

 les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC

- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

2. Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (https://www.issgovernance.com/), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestaire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis soit :

- Numériquement via des plateformes internet de votes dédiées, soit
- Manuellement via des formulaires papiers lorsque le vote électronique est impossible.

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet : https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC peut exercer les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

Au cours de l'exercice 2024, Rothschild & Co Asset Management Europe a exercé les droits de vote suivants :

				RESOLUTIONS	
SOCIETES	DATE ASSEMBLEE	POSITIONS	Votes POUR	Votes CONTRE	Votes ABSTENTION
Orsted A/S	05/03/2024	2140	14	0	0
The Walt Disney Company	03/04/2024	2060	16	4	1
Nestle SA	18/04/2024	2950	22	8	0
L'Oreal SA	23/04/2024	200	22	0	0
Bank of America Corporation	24/04/2024	3500	13	9	0
ASML Holding NV	24/04/2024	90	13	0	0
Verizon Communications Inc.	09/05/2024	3700	13	6	0
Adyen NV	16/05/2024	100	11	0	0
Orange SA	22/05/2024	15000	17	4	0
Dassault Systemes SE	22/05/2024	1600	13	10	0
Amazon.com, Inc.	22/05/2024	1024	20	8	0
PayPal Holdings, Inc.	22/05/2024	3000	9	7	0
Alphabet Inc.	07/06/2024	600	14	9	0

Salesforce, Inc.	27/06/2024	730	13	7	0
Alibaba Group Holding Limited	22/08/2024	23200	9	1	0
Adyen NV	23/10/2024	100	11	0	0

E/ Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ciaprès « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

1. Présentation générale

La politique de rémunération est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

La politique de rémunération est structurée de manière à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes de sorte qu'à poste, niveau de séniorité et performance équivalents, les femmes et les hommes sont rémunérés de la même manière. Sur ce sujet, R&Co AM publiera toutes les informations nécessaires dans le respect de ses obligations règlementaires et/ou légales.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

2. Pratiques de rémunération au sein de R&Co AM

Les augmentations de rémunération fixe pour l'année « n+1 » ainsi que la rémunération variable au titre de l'année « n » sont annoncées courant décembre « n » aux collaborateurs après validation des enveloppes dans un premier temps par le Comité exécutif de R&Co AM, puis, dans un second temps, revue par le Comité des Nominations et Rémunérations de Rothschild Martin Maurel (ci-après « RMM »), pour une mise en application effective des augmentations de rémunération fixe en avril « n+1 » et un versement de la rémunération variable en mars « n+1 ».

2.1 Rémunération fixe

Tous les collaborateurs (cadres ou employés) reçoivent une rémunération fixe déterminée selon les trois critères suivants :

- Le poste : compétences requises, niveau de responsabilité et d'autonomie
- Le collaborateur : savoir-faire, savoir être, expérience, maitrise du poste
- Le marché : interne et externe, son évolution (ressources rares, etc)

2.2 Rémunération variable

L'ensemble des collaborateurs est susceptible de bénéficier d'une rémunération variable.

La rémunération variable est versée sur la base de critères permettant de mesurer les performances individuelles et collectives (cf. paragraphe 3).

La politique du Groupe Rothschild & Co (ci-après « Groupe R&Co ») conduit à considérer la performance globale de l'individu, et notamment sa contribution aux résultats de son équipe, sans tenir compte de manière exclusive des bénéfices engendrés par cet individu.

Les rémunérations variables individuelles sont déterminées dans le respect du règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » et intègrent le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité.

Les rémunérations variables ne sont pas garanties. Si elles le sont (dans un contexte d'embauche exclusivement), la garantie est limitée à un an.

2.3 Rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

3. Critères de performance

Pour l'ensemble des collaborateurs de R&Co AM, le respect des politiques et engagements ESG, ainsi que la contribution au développement commercial ESG de R&Co AM font partie des critères de mesure de la performance annuelle. Les équipes plus directement impactées par les sujets ESG (Gérants de fonds, analystes, commerciaux, équipes compliance et risques) définiront un objectif ESG complémentaire en adéquation avec leur métier.

En complément, et outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

4. Définition de la Population Régulée (ci-après « Population Régulée »)

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale, hors Associés Gérants (1)
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines (2)
- Fonction risques et contrôle
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des autres preneurs de risques

Les principes d'identification de la Population Régulée sont arrêtés et revus annuellement par le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance de R&Co AM, ainsi que par le Comité des rémunérations et des nominations et de RMM.

5. Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe R&Co est examinée et revue annuellement au niveau de R&Co. Les annexes de cette politique prévoient notamment le sous-groupe de consolidation dépendant de la compagnie financière holding Rothschild & Co Wealth & Asset Management ainsi que les sociétés de gestion du Groupe R&Co, en ce compris R&Co AM, pour lesquelles des dispositions spécifiques sont détaillées. Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM examine et revoit régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération et notamment les dispositions applicables spécifiquement aux filiales sociétés de gestion de RMM. Il en rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM est composé à la date des présentes de trois membres, nommés parmi les membres du Conseil d'administration de RMM, à savoir :

- Sylvain Héfès (Président);
- Luce Gendry; et
- Alain Cornu Thénard.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM peut inviter les responsables de fonctions clés, et tout autre personne dont la présence est utile aux travaux du comité, lors des débats sur les sujets entrant dans leur champ de compétence. Il peut recourir aux services de tout conseil juridique ou autre conseil professionnel et solliciter tout rapport, étude ou enquête qu'il estime nécessaire pour l'aider à s'acquitter de ses obligations.

6. Modalités de versement de la partie variable de la rémunération

En adéquation avec les règlementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes composant la Population Régulée sera en partie différée uniquement si le montant de rémunération variable dépasse un certain seuil.

Dans ce cas, le dispositif suivant est appliqué :

- Au moins 50% de la part variable de rémunération est versée de manière différée ;
- La rémunération variable différée est étalée sur une période de 3 ans ;
- La rémunération variable différée est indexée sur l'évolution d'un fonds de fonds gérés exclusivement par R&Co AM.

Les rémunérations variables attribuées à la Population Régulée sont soumises aux règles de Malus et de Clawback décrites dans la politique de "Malus et de Clawback" de R&Co AM qui prévoit la possibilité de réduire des sommes acquises ou en cours d'acquisition sous certaines conditions.

7. Interdiction de recours à des stratégies de couverture

^{(1) :} Les Associés gérants sont exclus car en vertu de leur mandat, ils sont responsables de manière indéfinie sur leur patrimoine personnel et ne perçoivent aucun type de rémunération, étant précisé que les dividendes versés par la société de gestion n'entrent pas dans le champ d'application des Directives AIFM ou UCITS.

^{(2) :} Les responsabilités de la fonctions Ressources humaines sont portées par les Associés gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe R&Co.

Le recours des collaborateurs à des stratégies de couverture personnelle ou des assurances afin de contrecarrer l'incidence des risques incorporés dans leurs modalités de rémunérations est strictement interdit. Tout règlement dû dans le cadre des plans de rémunération différée est conditionné à l'engagement du collaborateur de ne pas mettre en œuvre de stratégies de couverture.

8. Autres types de rémunérations

8.1 Rémunérations variables garanties et Primes de bienvenue

Dans certains cas, R&Co AM peut être amenée à attribuer :

- Une rémunération variable garantie prévoyant que la rémunération variable d'un collaborateur ne pourra pas être inférieure à un certain montant ;
- Une prime de bienvenue afin d'inciter un collaborateur à rejoindre R&Co AM.

Ces types de rémunérations ne seront attribuées ou versées que dans le cas où :

- Ils demeurent exceptionnels ;
- Ils sont liés à un contexte d'embauche d'un nouveau collaborateur ;
- Ils sont limités à une année maximum ;
- Ils ne dégradent pas de manière significative la situation financière de R&Co AM;
- Le collaborateur concerné n'a pas déjà bénéficié d'une rémunération de même type au sein de R&Co AM.

La mise en place d'une rémunération variable garantie vise à éviter qu'un nouvel entrant ne soit incité à prendre des risques excessifs durant sa première année afin de se voir attribuer une rémunération variable.

Les montants des rémunérations variables garanties ou primes de bienvenue seront définis au cas par cas.

8.2 « Buy-outs »

Dans certains cas, R&Co AM peut également être amenée à attribuer un « buy-out » à un nouveau collaborateur.

La mise en place d'un « buy-out » vise à compenser au nouveau collaborateur toute rémunération variable différée qui ne lui serait pas versée du fait de sa démission.

Le « buy-out » attribué ne saurait être plus favorable en termes de montant ou de durée (durée du différé ou durée de la rétention) que la rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur.

Dans le cas particulier et exceptionnel où R&Co AM attribuerait un « buy-out » en lieu et place d'une rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur, ce « buy-out » serait dès lors soumis à la politique de rémunération variable différée de R&Co AM applicable à la Population Régulée au moment de l'attribution.

8.3 Primes de rétention

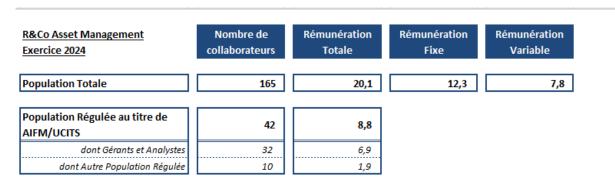
Une prime de rétention peut être attribué à un collaborateur :

- Dans des circonstances exceptionnelles ;
- Dans le cas de la réorganisation, restructuration ou fermeture d'une activité, et que le maintien dans l'activité d'un collaborateur est nécessaire sur une certaine période;

- Afin de réduire un risque métier ;
- Lorsque la Direction Générale après consultation du Comité des rémunérations et des nominations de RMM considère que cette attribution est compatible avec la nécessité d'établir, de mettre en place et de maintenir une politique et des pratiques de rémunération alignées avec une gestion efficace et saine du risque.

8.4 Indemnités de départ

En cas de départ d'un salarié, R&Co AM pourrait être amenée à verser des sommes au salarié en vertu des dispositions légales, réglementaires, conventionnelles et/ou contractuelles en vigueur.



Données en millions d'Euros, bruts non chargés Effectifs en ETP

Chiffres non audités par le Commissaire aux Comptes de la SICAV.

F. Projet de textes des résolutions

Le projet de résolutions qui vous est soumis reprend les principaux point de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de nous accorder ainsi votre confiance.

Le Conseil d'administration

5I INVEST

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	1 227 636,88
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 227 636,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	612 936,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	612 936,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	587 124,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	587 124,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 327 104,85
OPCVM	1 327 104,85
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	3 754 801,73
Créances et comptes d'ajustement actifs	694,00
Comptes financiers	385 826,36
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	386 520,36
Total de l'actif I+II	4 141 322,09

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	3 637 415,90
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	493 367,92
Capitaux propres I	4 130 783,82
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	4 130 783,82
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 538,27
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	10 538,27
Total Passifs : I+II+III+IV	4 141 322,09

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	31 933,78
Produits sur obligations	100 010,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	497,30
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	13 443,28
Sous-total produits sur opérations financières	145 884,36
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-320,32
Sous-total charges sur opérations financières	-320,32
Total revenus financiers nets (A)	145 564,04
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-31 618,31
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-31 618,31
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	113 945,73
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-47 323,33
Sous-total revenus nets I = (C+D)	66 622,40
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-289 890,28
Frais de transactions externes et frais de cession	-18 538,41
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-308 428,69
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	150 847,19
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-157 581,50

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 035 082,64
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	14 557,40
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 049 640,04
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-465 313,02
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	584 327,02
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	493 367,92

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

la SICAV a pour objectif de maximiser la performance, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, au moyen d'une gestion discrétionnaire, en investissant directement et/ou indirectement (via les OPC, dont les OPC cotés/ETF) sur les marchés mondiaux des produits d'actions et/ou de taux.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	16 221 100,88	14 462 457,53	10 374 086,45	7 942 386,55	4 130 783,82
Nombre de titres	153 770,9087	124 700,1233	107 821,9719	72 321,5006	33 121,5006
Valeur liquidative unitaire	105,49	115,98	96,21	109,82	124,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,03	12,49	1,07	-4,66	-4,75
Capitalisation unitaire sur revenu	0,54	0,58	0,10	0,93	2,01

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) :
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

Des obligations structurées représentant 29,05 % % de l'actif net de la SICAV au 31/12/2024 sont valorisées à partir des prix communiqués par les émetteurs. Ces valorisations font l'objet de contrôle par la société de gestion.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

51 INVEST : COMPTES ANNUELS

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds : FR0013410081 - Action 5I INVEST C : Taux de frais maximum de 0,65% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action 5I INVEST C	Capitalisation	Capitalisation

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	7 942 386,55
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 123,10
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 678 832,91
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	113 945,73
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-308 428,69
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 049 640,04
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-50,00 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	4 130 783,82

^{(*) 31/12/2024 :} Frais de constitution d'un LEI : -50.00 euros

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a.Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	103,0000	12 123,10
Actions rachetées durant l'exercice	-39 303,0000	-4 678 832,91
Solde net des souscriptions/rachats	-39 200,0000	-4 666 709,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	33 121,5006	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
5I INVEST C FR0013410081	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 130 783,82	33 121,5006	124,72

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
·		ETATS-UNIS	SUISSE	PAYS-BAS	CHINE	FRANCE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 227,64	521,07	234,70	132,28	124,59	121,97
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	1 227,64					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décompositio	n de l'expositio	Décomposition del	•	
montants exprimes en miniers Lox	+/-	<= 1 an 1 <x<=5 ans=""> 5 ans</x<=5>			<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
PAYS-BAS	425,01	0,00	306,55	118,46	425,01	0,00
JERSEY	187,93	0,00	187,93	0,00	187,93	0,00
Total	612,94	0,00	494,48	118,46	612,94	0,00

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ve	ntilation des expos	itions par type de ta	aux
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	587,12	224,28	362,84	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	385,83	0,00	0,00	0,00	385,83
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		224,28	362,84	0,00	385,83

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	362,84	224,28	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	385,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	385,83	0,00	0,00	0,00	362,84	224,28	0,00

^(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR	USD	CHF	HKD	DKK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	521,07	234,69	124,59	93,03	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	45,20	6,45	2,76	0,01	0,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	566,96	241,14	127,35	93,04	0,26

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés	
montanto exprimes en minore zen	+/-	+/-	+/-	
Actif				
Obligations convertibles en actions	306,54	0,00	306,40	
Obligations et valeurs assimilées	362,84	0,00	224,28	
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	
Hors-bilan				
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00	
Solde net	669,38	0,00	530,68	

^(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00B0M62Q58	iShares MSCI World UCITS ETF USD (Dist)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	205 780,50
LU0514695690	Xtrackers MSCI China UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	363 144,29
FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Mixte	France	EUR	379 309,80
FR0013312915	RMM COURT TERME IC2	Rothschild & Co Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	378 870,26
Total						1 327 104,85

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

5I INVEST: COMPTES ANNUELS

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	694,00
Total des créances		694,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	10 538,27
Total des dettes		10 538,27
Total des créances et des dettes		-9 844,27

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31 618,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			758 180,06
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	379 309,80
	FR0013312915	RMM COURT TERME IC2	378 870,26
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			758 180,06

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	66 622,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	66 622,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	66 622,40

Action 5I INVEST C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	66 622,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	66 622,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	66 622,40
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	66 622,40
Total	66 622,40
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-157 581,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-157 581,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-157 581,50

Action 5I INVEST C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-157 581,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-157 581,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-157 581,50
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-157 581,50
Total	-157 581,50
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 227 636,88	29,72
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 227 636,88	29,72
Electricité			93 028,51	2,25
ORSTED A/S	DKK	2 140	93 028,51	2,25
Grands magasins et autres			124 591,63	3,02
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	12 200	124 591,63	3,02
Industrie aérospatiale et défense			71 198,80	1,72
AIRBUS SE	EUR	460	71 198,80	1,72
Logiciels			53 600,00	1,30
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	1 600	53 600,00	1,30
Produits alimentaires			234 696,13	5,67
NESTLE SA-REG	CHF	2 950	234 696,13	5,67
Produits de soins personnels			68 370,00	1,66
L'OREAL	EUR	200	68 370,00	1,66
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			61 083,00	1,48
ASML HOLDING NV	EUR	90	61 083,00	1,48
Services de télécommunication diversifiés			142 422,75	3,45
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	3 700	142 422,75	3,45
Services de télécommunication mobile			220 792,18	5,35
WALT DISNEY CO/THE	USD	2 060	220 792,18	5,35
Services liés aux technologies de l'information			60 713,25	1,47
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	300	60 713,25	1,47
Vente par correspondance			97 140,63	2,35
AMAZON.COM INC	USD	460	97 140,63	2,35
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			612 936,00	14,84
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			612 936,00	14,84
Machines			187 932,00	4,55
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V+0.0% 15-09-27 CV	EUR	180 000	187 932,00	4,55
Marches de capitaux			306 540,00	7,42
BNP PAR ISSUANCE BV AUTRE V 16-05-29 CV	EUR	300 000	306 540,00	7,42
Services financiers diversifiés			118 464,00	2,87
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS AUTRE V 13-09-30 CV RCB	EUR	120 000	118 464,00	2,87
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			587 124,00	14,21
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			587 124,00	14,21
Banques commerciales			362 844,00	8,78
BARCLAYS BK AUTRE V 01-03-29	EUR	360 000	362 844,00	8,78
Services financiers diversifiés			224 280,00	5,43
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS ZCP 06-06-30	EUR	225 000	224 280,00	5,43

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)		Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			1 327 104,85	32,13
ОРСУМ			1 327 104,85	32,13
Gestion collective			1 327 104,85	32,13
iShares MSCI World UCITS ETF USD (Dist)	EUR	2 700	205 780,50	4,98
R-CO VALOR P EUR	EUR	155	379 309,80	9,19
RMM COURT TERME IC2	EUR	36,1252	378 870,26	9,17
Xtrackers MSCI China UCITS ETF 1C	USD	24 500	363 144,29	8,79
Total	3 754 801,73	90,90		

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle p	aleur actuelle présentée au bilan		ur actuelle présentée au bilan Montant de l'exposition (*)			
Type d'opération	Actif			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Notice discount of	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements		Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

 $^{(^\}star)$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Notice diamenate	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements		Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature diameters	Quantité ou	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Network diameters	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements		Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

 $^{(^\}star)$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 754 801,73
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	386 520,36
Autres passifs (-)	-10 538,27
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	4 130 783,82

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative	
Action 5I INVEST C	EUR	33 121,5006	124,72	

5I INVEST: COMPTES ANNUELS

5I INVEST

COMPTES ANNUELS 29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,0
DÉPÔTS	0,00	0,0
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 280 941,55	10 094 083,3
Actions et valeurs assimilées	2 976 881,94	5 632 992,7
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 976 881,94	5 632 992,7
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	2 227 969,00	1 253 785,6
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 227 969,00	1 253 785,6
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances négociables	0,00	0,0
Autres titres de créances	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Organismes de placement collectif	2 076 090,61	3 207 304,9
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 076 090,61	3 207 304,9
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,0
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0,
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Instruments financiers à terme	0,00	0,0
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Autres opérations	0,00	0,0
Autres instruments financiers	0,00	0,0
CRÉANCES	3 015,92	0,0
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,0
Autres	3 015,92	0,0
COMPTES FINANCIERS	669 734,96	294 690,1
Liquidités	669 734,96	294 690,1
TOTAL DE L'ACTIF	7 953 692,43	10 388 773,5

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 211 854,61	10 246 436,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-337 114,21	116 324,09
Résultat de l'exercice (a,b)	67 646,15	11 326,08
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	7 942 386,55	10 374 086,45
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	11 305,88	14 687,06
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 305,88	14 687,06
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	7 953 692,43	10 388 773,51

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	18 620,30	875,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	62 591,34	72 796,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	52 925,00	12 610,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	134 136,64	86 281,45
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	310,34	9 335,71
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	310,34	9 335,71
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	133 826,30	76 945,74
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	51 927,10	65 768,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	81 899,20	11 177,41
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-14 253,05	148,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	67 646,15	11 326,08

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les obligations structurées représentent 28,05% de l'actif net de la SICAV au 29/12/2023 et sont valorisées à partir des prix communiques par les émetteurs. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013410081 - Action 5I INVEST C: Taux de frais maximum de 0,65% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Action 5I INVEST C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 374 086,45	14 462 457,53
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 038,68	3 260,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 830 010,95	-1 725 123,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	542 989,22	386 056,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-890 534,29	-297 479,85
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	8 882,80
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-27 303,17	-18 982,49
Différences de change	-169 827,66	-196 276,90
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 854 099,07	-2 263 605,47
Différence d'estimation exercice N	-1 194 405,27	-3 048 504,34
Différence d'estimation exercice N-1	3 048 504,34	784 898,87
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	3 770,97
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	3 770,97
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	81 899,20	11 177,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	7 942 386,55	10 374 086,45

^(*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI:-50,00 euros

^{(**) 29/12/2023 :} Frais de constitution d'un LEI : -50,00 euros

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 820 354,00	22,92
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	304 160,00	3,83
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	103 455,00	1,30
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 227 969,00	28,05
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	316 595,00	3,99	0,00	0,00	1 911 374,00	24,07	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	669 734,96	8,43
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(r)}$

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	257 850,00	3,25	1 866 664,00	23,50	103 455,00	1,30
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	669 734,96	8,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(\}mbox{\ensuremath{^{'}}})$ Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 555 503,66	19,58	310 642,01	3,91	203 202,26	2,56	107 475,21	1,35
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	374 683,38	4,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 015,92	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	638 934,43	8,04	332,43	0,00	0,00	0,00	270,02	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	3 015,92
TOTAL DES CRÉANCES		3 015,92
DETTES		
	Frais de gestion fixe	11 305,88
TOTAL DES DETTES		11 305,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-8 289,96

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	68,0000	7 038,68
Actions rachetées durant l'exercice	-35 568,4713	-3 830 010,95
Solde net des souscriptions/rachats	-35 500,4713	-3 822 972,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	72 321,5006	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	51 927,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 727 264,96
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	813 407,40
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	7 043,18
	FR0010294892	RMM DOLLAR PLUS P	25 857,73
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	880 956,65
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 727 264,96

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	67 646,15	11 326,08
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	67 646,15	11 326,08

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	67 646,15	11 326,08
Total	67 646,15	11 326,08

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-337 114,21	116 324,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-337 114,21	116 324,09

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-337 114,21	116 324,09
Total	-337 114,21	116 324,09

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	19 555 505,44	16 221 100,88	14 462 457,53	10 374 086,45	7 942 386,55
Nombre de titres	183 848,9508	153 770,9087	124 700,1233	107 821,9719	72 321,5006
Valeur liquidative unitaire	106,37	105,49	115,98	96,21	109,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,36	1,03	12,49	1,07	-4,66
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	0,54	0,58	0,10	0,93

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs		Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net	
Actions et valeurs assimilées					
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
DANEMARK					
ORSTED	DKK	2 140	107 475,21	1,35	
TOTAL DANEMARK			107 475,21	1,35	
ETATS-UNIS					
ALPHABET- A	USD	2 400	303 399,10	3,82	
AMAZON.COM INC	USD	3 000	412 506,79	5,20	
BANK OF AMERICA CORP	USD	3 500	106 647,06	1,34	
MICROSOFT CORP	USD	250	85 076,92	1,07	
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	4 215	234 247,19	2,95	
SALESFORCE INC	USD	500	119 067,87	1,50	
THE WALT DISNEY	USD	2 060	168 323,44	2,12	
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	3 700	126 235,29	1,59	
TOTAL ETATS-UNIS			1 555 503,66	19,59	
FRANCE					
HERMES INTERNATIONAL	EUR	41	78 670,80	0,99	
ORANGE	EUR	15 000	154 560,00	1,95	
RUBIS	EUR	3 717	83 632,50	1,05	
TOTAL FRANCE			316 863,30	3,99	
ILES CAIMANS					
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	23 200	203 202,26	2,56	
TOTAL ILES CAIMANS			203 202,26	2,56	
PAYS-BAS					
ADYEN NV	EUR	160	186 656,00	2,35	
ASML HOLDING NV	EUR	435	296 539,50	3,73	
TOTAL PAYS-BAS			483 195,50	6,08	
SUISSE					
NESTLE SA-REG	CHF	2 950	310 642,01	3,91	
TOTAL SUISSE			310 642,01	3,91	
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 976 881,94	37,48	
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 976 881,94	37,48	
Obligations et valeurs assimilées Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé ETATS-UNIS					
CITIGROUP GLOBAL MKTS ZCP 06-01-27 CV	EUR	200 000	213 140,00	2,68	
TOTAL ETATS-UNIS			213 140,00	2,68	
JERSEY			,	,	
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V+0.0% 15-09-27 CV	EUR	180 000	186 594,00	2,34	
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V 21-07-27 CV	EUR	150 000	153 360,00	1,93	
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL FLR 26-04-27	EUR	100 000	100 440,00	1,27	
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL FLR 31-05-27	EUR	300 000	300 660,00	3,79	
TOTAL JERSEY			741 054,00	9,33	
LUXEMBOURG					
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING AUTRE V+0.0% 12-04-28 CV	EUR	350 000	352 275,00	4,43	
TOTAL LUXEMBOURG			352 275,00	4,43	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs		Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net	
PAYS-BAS					
BNP PAR ISSUANCE BV AUTRE V 09-01-25 CV	EUR	250 000	257 850,00	3,25	
TOTAL PAYS-BAS			257 850,00	3,25	
ROYAUME-UNI					
BARCLAYS BK AUTRE V+0.0% 23-02-27 CV	EUR	350 000	356 475,00	4,49	
BARCLAYS BK AUTRE V 30-10-28	EUR	200 000	203 720,00	2,57	
TOTAL ROYAUME-UNI			560 195,00	7,06	
SUISSE					
UBS AG ZCP 19-12-29	EUR	90 000	103 455,00	1,30	
TOTAL SUISSE			103 455,00	1,30	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 227 969,00	28,05	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 227 969,00	28,05	
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays					
FRANCE					
R-CO VALOR P EUR	EUR	390	813 407,40	10,24	
RMM COURT TERME C	EUR	1,7418	7 043,18	0,09	
RMM DOLLAR PLUS P	USD	16,7601	25 857,73	0,33	
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	868,7507	880 956,65	11,09	
TOTAL FRANCE			1 727 264,96	21,75	
LUXEMBOURG					
XTRACKERS MSCI CHINA UCITS ETF 1C	USD	29 825	348 825,65	4,39	
TOTAL LUXEMBOURG			348 825,65	4,39	
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 076 090,61	26,14	
TOTAL Organismes de placement collectif			2 076 090,61	26,14	
Créances			3 015,92	0,04	
Dettes			-11 305,88	-0,14	
Comptes financiers			669 734,96	8,43	
Actif net			7 942 386,55	100,00	

Action 5I INVEST C	EUR	72 321,5006	109,82	
--------------------	-----	-------------	--------	--



5I INVEST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

5I INVEST

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion Rothschild & Co Asset Management 29, avenue de Messine 75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable 5I INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé » de l'annexe aux comptes annuels, décrivant les modalités de valorisation retenue pour certaines obligations structurées en portefeuille représentant 29,05% de l'actif net. Cette note précise que ces titres sont valorisés à partir des prix communiqués par les émetteurs, qui font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Nous attirons également votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	1 227 636,88
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 227 636,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	612 936,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	612 936,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	587 124,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	587 124,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 327 104,85
OPCVM	1 327 104,85
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	3 754 801,73
Créances et comptes d'ajustement actifs	694,00
Comptes financiers	385 826,36
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	386 520,36
Total de l'actif I+II	4 141 322,09

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	3 637 415,90
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	493 367,92
Capitaux propres I	4 130 783,82
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	4 130 783,82
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 538,27
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	10 538,27
Total Passifs : I+II+III+IV	4 141 322,09

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	31 933,78
Produits sur obligations	100 010,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	497,30
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	13 443,28
Sous-total produits sur opérations financières	145 884,36
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-320,32
Sous-total charges sur opérations financières	-320,32
Total revenus financiers nets (A)	145 564,04
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-31 618,31
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-31 618,31
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	113 945,73
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-47 323,33
Sous-total revenus nets I = (C+D)	66 622,40
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-289 890,28
Frais de transactions externes et frais de cession	-18 538,41
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-308 428,69
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	150 847,19
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-157 581,50

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 035 082,64
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	14 557,40
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 049 640,04
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-465 313,02
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	584 327,02
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	493 367,92

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

la SICAV a pour objectif de maximiser la performance, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, au moyen d'une gestion discrétionnaire, en investissant directement et/ou indirectement (via les OPC, dont les OPC cotés/ETF) sur les marchés mondiaux des produits d'actions et/ou de taux.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	16 221 100,88	14 462 457,53	10 374 086,45	7 942 386,55	4 130 783,82
Nombre de titres	153 770,9087	124 700,1233	107 821,9719	72 321,5006	33 121,5006
Valeur liquidative unitaire	105,49	115,98	96,21	109,82	124,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,03	12,49	1,07	-4,66	-4,75
Capitalisation unitaire sur revenu	0,54	0,58	0,10	0,93	2,01

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) :
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

Des obligations structurées représentant 29,05 % % de l'actif net de la SICAV au 31/12/2024 sont valorisées à partir des prix communiqués par les émetteurs. Ces valorisations font l'objet de contrôle par la société de gestion.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration

51 INVEST : COMPTES ANNUELS

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds : FR0013410081 - Action 5I INVEST C : Taux de frais maximum de 0,65% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action 5I INVEST C	Capitalisation	Capitalisation

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	7 942 386,55
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 123,10
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 678 832,91
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	113 945,73
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-308 428,69
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 049 640,04
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-50,00 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	4 130 783,82

^{(*) 31/12/2024 :} Frais de constitution d'un LEI : -50.00 euros

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a.Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	103,0000	12 123,10
Actions rachetées durant l'exercice	-39 303,0000	-4 678 832,91
Solde net des souscriptions/rachats	-39 200,0000	-4 666 709,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	33 121,5006	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
5I INVEST C FR0013410081	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 130 783,82	33 121,5006	124,72

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
·		ETATS-UNIS	SUISSE	PAYS-BAS	CHINE	FRANCE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 227,64	521,07	234,70	132,28	124,59	121,97
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	1 227,64					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Décompositio	n de l'expositio	Décomposition par niveau de deltas			
Montants exprimes en miniers Lor	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>> 5 ans</th><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
PAYS-BAS	425,01	0,00	306,55	118,46	425,01	0,00
JERSEY	187,93	0,00	187,93	0,00	187,93	0,00
Total	612,94	0,00	494,48	118,46	612,94	0,00

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ve	ntilation des expos	itions par type de ta	aux
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	587,12	224,28	362,84	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	385,83	0,00	0,00	0,00	385,83
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		224,28	362,84	0,00	385,83

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	362,84	224,28	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	385,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	385,83	0,00	0,00	0,00	362,84	224,28	0,00

^(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR	USD	CHF	HKD	DKK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	521,07	234,69	124,59	93,03	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	45,20	6,45	2,76	0,01	0,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	566,96	241,14	127,35	93,04	0,26

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés	
montanto exprimes en minore zen	+/-	+/-	+/-	
Actif				
Obligations convertibles en actions	306,54	0,00	306,40	
Obligations et valeurs assimilées	362,84	0,00	224,28	
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	
Hors-bilan				
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00	
Solde net	669,38	0,00	530,68	

^(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00B0M62Q58	iShares MSCI World UCITS ETF USD (Dist)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	205 780,50
LU0514695690	Xtrackers MSCI China UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	363 144,29
FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Mixte	France	EUR	379 309,80
FR0013312915	RMM COURT TERME IC2	Rothschild & Co Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	378 870,26
Total						1 327 104,85

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	694,00
Total des créances		694,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	10 538,27
Total des dettes		10 538,27
Total des créances et des dettes		-9 844,27

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31 618,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	0 1 10111	1.11.117	0.4.4.0.000.4
	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			758 180,06
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	379 309,80
	FR0013312915	RMM COURT TERME IC2	378 870,26
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			758 180,06

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	66 622,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	66 622,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	66 622,40

Action 5I INVEST C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	66 622,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	66 622,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	66 622,40
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	66 622,40
Total	66 622,40
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-157 581,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-157 581,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-157 581,50

Action 5I INVEST C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-157 581,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-157 581,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-157 581,50
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-157 581,50
Total	-157 581,50
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

5I INVEST : COMPTES ANNUELS

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 227 636,88	29,72
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 227 636,88	29,72
Electricité			93 028,51	2,25
ORSTED A/S	DKK	2 140	93 028,51	2,25
Grands magasins et autres			124 591,63	3,02
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	12 200	124 591,63	3,02
Industrie aérospatiale et défense			71 198,80	1,72
AIRBUS SE	EUR	460	71 198,80	1,72
Logiciels			53 600,00	1,30
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	1 600	53 600,00	1,30
Produits alimentaires			234 696,13	5,67
NESTLE SA-REG	CHF	2 950	234 696,13	5,67
Produits de soins personnels			68 370,00	1,66
L'OREAL	EUR	200	68 370,00	1,66
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			61 083,00	1,48
ASML HOLDING NV	EUR	90	61 083,00	1,48
Services de télécommunication diversifiés			142 422,75	3,45
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	3 700	142 422,75	3,45
Services de télécommunication mobile			220 792,18	5,35
WALT DISNEY CO/THE	USD	2 060	220 792,18	5,35
Services liés aux technologies de l'information			60 713,25	1,47
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	300	60 713,25	1,47
Vente par correspondance			97 140,63	2,35
AMAZON.COM INC	USD	460	97 140,63	2,35
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			612 936,00	14,84
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			612 936,00	14,84
Machines			187 932,00	4,55
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V+0.0% 15-09-27 CV	EUR	180 000	187 932,00	4,55
Marches de capitaux			306 540,00	7,42
BNP PAR ISSUANCE BV AUTRE V 16-05-29 CV	EUR	300 000	306 540,00	7,42
Services financiers diversifiés			118 464,00	2,87
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS AUTRE V 13-09-30 CV RCB	EUR	120 000	118 464,00	2,87
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			587 124,00	14,21
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			587 124,00	14,21
Banques commerciales			362 844,00	8,78
BARCLAYS BK AUTRE V 01-03-29	EUR	360 000	362 844,00	8,78
Services financiers diversifiés			224 280,00	5,43
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS ZCP 06-06-30	EUR	225 000	224 280,00	5,43

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			1 327 104,85	32,13
ОРСУМ			1 327 104,85	32,13
Gestion collective			1 327 104,85	32,13
iShares MSCI World UCITS ETF USD (Dist)	EUR	2 700	205 780,50	4,98
R-CO VALOR P EUR	EUR	155	379 309,80	9,19
RMM COURT TERME IC2	EUR	36,1252	378 870,26	9,17
Xtrackers MSCI China UCITS ETF 1C	USD	24 500	363 144,29	8,79
Total	3 754 801,73	90,90		

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'	exposition (*)	
Type d'opération	Andie	Descif	Devises	s à recevoir (+)	Devis	es à livrer (-)
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Notice discount of	Quantité ou	Quantité ou Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

 $^{(^\}star)$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

N-4	Quantité ou	ntité ou Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature discourants	Quantité ou	Quantité ou Valeur actuelle présentée au bilan	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Networdlengersente	Quantité ou	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

 $^{(\}mbox{\ensuremath{^{\star}}})$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Notice discoursed	Quantité ou	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 754 801,73
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	386 520,36
Autres passifs (-)	-10 538,27
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	4 130 783,82

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action 5I INVEST C	EUR	33 121,5006	124,72

5I INVEST: COMPTES ANNUELS

5I INVEST

COMPTES ANNUELS 29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,0
DÉPÔTS	0,00	0,0
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 280 941,55	10 094 083,3
Actions et valeurs assimilées	2 976 881,94	5 632 992,7
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 976 881,94	5 632 992,7
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	2 227 969,00	1 253 785,6
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 227 969,00	1 253 785,6
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances négociables	0,00	0,0
Autres titres de créances	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Organismes de placement collectif	2 076 090,61	3 207 304,9
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 076 090,61	3 207 304,9
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,0
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0,
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Instruments financiers à terme	0,00	0,0
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Autres opérations	0,00	0,0
Autres instruments financiers	0,00	0,0
CRÉANCES	3 015,92	0,0
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,0
Autres	3 015,92	0,0
COMPTES FINANCIERS	669 734,96	294 690,1
Liquidités	669 734,96	294 690,1
TOTAL DE L'ACTIF	7 953 692,43	10 388 773,5

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 211 854,61	10 246 436,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-337 114,21	116 324,09
Résultat de l'exercice (a,b)	67 646,15	11 326,08
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	7 942 386,55	10 374 086,45
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	11 305,88	14 687,06
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 305,88	14 687,06
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	7 953 692,43	10 388 773,51

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	18 620,30	875,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	62 591,34	72 796,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	52 925,00	12 610,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	134 136,64	86 281,45
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	310,34	9 335,71
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	310,34	9 335,71
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	133 826,30	76 945,74
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	51 927,10	65 768,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	81 899,20	11 177,41
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-14 253,05	148,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	67 646,15	11 326,08

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les obligations structurées représentent 28,05% de l'actif net de la SICAV au 29/12/2023 et sont valorisées à partir des prix communiques par les émetteurs. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013410081 - Action 5I INVEST C: Taux de frais maximum de 0,65% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Action 5I INVEST C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 374 086,45	14 462 457,53
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 038,68	3 260,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 830 010,95	-1 725 123,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	542 989,22	386 056,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-890 534,29	-297 479,85
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	8 882,80
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-27 303,17	-18 982,49
Différences de change	-169 827,66	-196 276,90
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 854 099,07	-2 263 605,47
Différence d'estimation exercice N	-1 194 405,27	-3 048 504,34
Différence d'estimation exercice N-1	3 048 504,34	784 898,87
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	3 770,97
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	3 770,97
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	81 899,20	11 177,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	7 942 386,55	10 374 086,45

^(*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI:-50,00 euros

^{(**) 29/12/2023 :} Frais de constitution d'un LEI : -50,00 euros

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 820 354,00	22,92
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	304 160,00	3,83
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	103 455,00	1,30
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 227 969,00	28,05
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	316 595,00	3,99	0,00	0,00	1 911 374,00	24,07	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	669 734,96	8,43
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(r)}$

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	257 850,00	3,25	1 866 664,00	23,50	103 455,00	1,30
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	669 734,96	8,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(\}sp{*})$ Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

, , , ,	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 555 503,66	19,58	310 642,01	3,91	203 202,26	2,56	107 475,21	1,35
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	374 683,38	4,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 015,92	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	638 934,43	8,04	332,43	0,00	0,00	0,00	270,02	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	3 015,92
TOTAL DES CRÉANCES		3 015,92
DETTES		
	Frais de gestion fixe	11 305,88
TOTAL DES DETTES		11 305,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-8 289,96

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	68,0000	7 038,68
Actions rachetées durant l'exercice	-35 568,4713	-3 830 010,95
Solde net des souscriptions/rachats	-35 500,4713	-3 822 972,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	72 321,5006	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	51 927,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 727 264,96
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	813 407,40
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	7 043,18
	FR0010294892	RMM DOLLAR PLUS P	25 857,73
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	880 956,65
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 727 264,96

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	67 646,15	11 326,08
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	67 646,15	11 326,08

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	67 646,15	11 326,08
Total	67 646,15	11 326,08

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-337 114,21	116 324,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-337 114,21	116 324,09

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-337 114,21	116 324,09
Total	-337 114,21	116 324,09

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	19 555 505,44	16 221 100,88	14 462 457,53	10 374 086,45	7 942 386,55
Nombre de titres	183 848,9508	153 770,9087	124 700,1233	107 821,9719	72 321,5006
Valeur liquidative unitaire	106,37	105,49	115,98	96,21	109,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,36	1,03	12,49	1,07	-4,66
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	0,54	0,58	0,10	0,93

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
DANEMARK				
ORSTED	DKK	2 140	107 475,21	1,35
TOTAL DANEMARK			107 475,21	1,35
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	2 400	303 399,10	3,82
AMAZON.COM INC	USD	3 000	412 506,79	5,20
BANK OF AMERICA CORP	USD	3 500	106 647,06	1,34
MICROSOFT CORP	USD	250	85 076,92	1,07
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	4 215	234 247,19	2,95
SALESFORCE INC	USD	500	119 067,87	1,50
THE WALT DISNEY	USD	2 060	168 323,44	2,12
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	3 700	126 235,29	1,59
TOTAL ETATS-UNIS			1 555 503,66	19,59
FRANCE				
HERMES INTERNATIONAL	EUR	41	78 670,80	0,99
ORANGE	EUR	15 000	154 560,00	1,95
RUBIS	EUR	3 717	83 632,50	1,05
TOTAL FRANCE			316 863,30	3,99
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	23 200	203 202,26	2,56
TOTAL ILES CAIMANS			203 202,26	2,56
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	160	186 656,00	2,35
ASML HOLDING NV	EUR	435	296 539,50	3,73
TOTAL PAYS-BAS			483 195,50	6,08
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	2 950	310 642,01	3,91
TOTAL SUISSE			310 642,01	3,91
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 976 881,94	37,48
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 976 881,94	37,48
Obligations et valeurs assimilées Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé ETATS-UNIS				
CITIGROUP GLOBAL MKTS ZCP 06-01-27 CV	EUR	200 000	213 140,00	2,68
TOTAL ETATS-UNIS			213 140,00	2,68
JERSEY			,	,
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V+0.0% 15-09-27 CV	EUR	180 000	186 594,00	2,34
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V 21-07-27 CV	EUR	150 000	153 360,00	1,93
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL FLR 26-04-27	EUR	100 000	100 440,00	1,27
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL FLR 31-05-27	EUR	300 000	300 660,00	3,79
TOTAL JERSEY			741 054,00	9,33
LUXEMBOURG				
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING AUTRE V+0.0% 12-04-28 CV	EUR	350 000	352 275,00	4,43
TOTAL LUXEMBOURG			352 275,00	4,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net	
PAYS-BAS					
BNP PAR ISSUANCE BV AUTRE V 09-01-25 CV	EUR	250 000	257 850,00	3,25	
TOTAL PAYS-BAS			257 850,00	3,25	
ROYAUME-UNI					
BARCLAYS BK AUTRE V+0.0% 23-02-27 CV	EUR	350 000	356 475,00	4,49	
BARCLAYS BK AUTRE V 30-10-28	EUR	200 000	203 720,00	2,57	
TOTAL ROYAUME-UNI			560 195,00	7,06	
SUISSE					
UBS AG ZCP 19-12-29	EUR	90 000	103 455,00	1,30	
TOTAL SUISSE			103 455,00	1,30	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 227 969,00		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 227 969,00	28,05	
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays					
FRANCE					
R-CO VALOR P EUR	EUR	390	813 407,40	10,24	
RMM COURT TERME C	EUR	1,7418	7 043,18	0,09	
RMM DOLLAR PLUS P	USD	16,7601	25 857,73	0,33	
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	868,7507	880 956,65	11,09	
TOTAL FRANCE			1 727 264,96	21,75	
LUXEMBOURG					
XTRACKERS MSCI CHINA UCITS ETF 1C	USD	29 825	348 825,65	4,39	
TOTAL LUXEMBOURG			348 825,65	4,39	
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 076 090,61	26,14	
TOTAL Organismes de placement collectif			2 076 090,61	26,14	
Créances			3 015,92	0,04	
Dettes			-11 305,88	-0,14	
Comptes financiers			669 734,96	8,43	
Actif net			7 942 386,55	100,00	

Action 5I INVEST C	EUR	72 321,5006	109,82	
--------------------	-----	-------------	--------	--